

ne seraient pas sur ce point de condition meilleure que les âmes des justes, arrêtées à la porte du ciel, faute d'avoir pleinement satisfait à la divine justice : car elles aussi connaissent très probablement par révélation divine les suffrages offerts à Dieu pour leur délivrance ; comment enfin les bienheureux habitants du ciel, participant si largement à la *science de vision*, verraient exclure du nombre des objets qu'elle leur représente, ceux-là mêmes qu'il leur importe le plus de connaître ? Donc, non seulement les Saints du ciel n'ignorent ni nos prières, ni nos louanges, ni les besoins généraux et particuliers que nous avons de leur protection ; mais ce sont choses qu'ils voient en Dieu, dans la lumière de Dieu, du même regard qui leur manifeste l'ineffable essence de Dieu.

C'est la doctrine affirmée par le célèbre Concile de Paris, dit aussi Concile de Sens, tenu peu de temps après la révolte de Luther et contre les errements du novateur. A cette objection qu'il est inutile d'invoquer les Saints, attendu qu'ils n'entendent pas nos prières et ne sont pas touchés de nos maux, les Pères répondent, « que cette raison est en opposition, non seulement avec la vérité, mais encore avec les saintes Écritures ; et celui-là n'aura pas de peine à l'entendre qui n'ignore pas que les élus du ciel ont manifestement devant les yeux le miroir *omniforme* de la divinité, dans lequel resplendit pour eux tout ce qui les intéresse : *facile intelligit qui beatis pervium esse non ignorat omniforme illud divinitatis speculum, in quo quidquid eorum intersit illucescat* » (1).

(1) Concil. Parisiense (vulgo Senonense, a. 1528, in *decreto fidei*, § 12. Cf. Concil. Labb. T. XIV, p. 456. (Lutet. Paris. 1672).

III. — Que dirons-nous maintenant de la Mère de Dieu et des hommes, sinon qu'elle possède la même connaissance, mais dans un degré suréminent, plus pleine et plus parfaite que tous les bienheureux ensemble ? C'est là tout spécialement ce que nous ont déjà dit plusieurs témoins de la tradition. Les preuves en sont indiscutables et d'une clarté qui s'impose. En effet, si cette connaissance est en proportion de la béatitude, n'est-il pas évident que, la béatitude de la divine mère surpassant presque à l'infini le bonheur de tout autre élu de Dieu, la science qu'elle a de nos vœux, de nos besoins, de notre amour pour elle et de nos louanges, doit atteindre une perfection sans égale ?

Même conclusion, si l'on considère les raisons spéciales qui réclament cette participation de la science divine. C'est, d'une part, l'intérêt que les Saints peuvent avoir à connaître les faits en question, et de l'autre, le désir légitime qui en est la naturelle conséquence. Or, n'est-il pas évident qu'à tous ces titres la Sainte Vierge doit avoir une connaissance très parfaite et très universelle des périls et des misères humaines ; en un mot, de tout ce qui se rapporte à la vie surnaturelle des hommes ? Rappelons-nous ce qu'est pour nous Marie, dans l'ordre de la grâce et du salut : L'associée du Sauveur, la mère de ceux dont il est le rédempteur et dont son Père est le père. Puisque la qualité de Rédempteur et de Sauveur vaut à la très sainte humanité de Jésus-Christ la participation pleine et totale de la *science de vision* qui est en Dieu ; est-ce exagération de dire que la bienheureuse Vierge, communiant dans une si excellente mesure à ce double titre, n'ignore rien de ce qui concerne les rachetés ?

Mais ce qui nous fera mieux comprendre à quel point cette connaissance doit être excellemment sienne, c'est, avant tout, son titre de Mère de Dieu et de Mère des hommes. N'est-ce donc pas un désir bien légitime pour une mère de connaître, autant que faire se peut, tous les pas, tous les sentiments, toutes les infirmités et nécessités d'un enfant cher à son cœur; surtout quand ce fils peut constamment avoir besoin de son assistance? Or, nous ne sommes pas seulement les enfants de Marie, mais de petits enfants dans la période de croissance; des enfants que mille dangers pressent de toutes parts, environnés d'ennemis qui ont juré leur perte.

Je me rappelle avoir lu cette lettre si naïve et si touchante que l'angélique saint Stanislas de Kostka, cinq jours avant la fête de l'Assomption, c'est-à-dire avant sa bienheureuse mort, confiait aux mains de saint Laurent pour l'offrir, de sa part, à la Reine du ciel. Le jeune saint y suppliait en grâce Marie, sa mère, de l'appeler en sa présence : il ne pouvait plus vivre loin d'elle, et c'était pour lui mourir mille fois que de ne pas la voir. On sait comment la supplique fut littéralement exaucée. Mais je me persuade que Marie, dans son amour pour nous, désire encore plus nous avoir présents, au moins par une vue continue. Donc, puisqu'elle est la Bienheureuse par excellence, son souhait est rempli. Un enfant, les yeux bandés sous le regard de sa mère, voilà ce que nous sommes perpétuellement et partout pour Marie. Je me trompe : son regard à elle ne s'arrête pas comme celui de cette femme, aux dehors, à la surface; il entre jusqu'au plus intime de notre être, et rien de ce qui nous concerne n'échappe à sa clairvoyance.

Cette doctrine ne repose pas seulement sur des autorités et des raisons qui s'appliquent à tous les Saints du ciel. Outre ce qu'il y a de particulier pour Marie dans les considérations qui précèdent, il serait aisé d'apporter bien des témoignages où la science que nous attribuons à la Mère des hommes est spécialement affirmée. Ecoutez, par exemple, Sévérien, évêque des Gabales, et contemporain de saint Jean Chrysostôme, esquissant un contraste entre l'ancienne et la nouvelle Ève. « Jusqu'ici, je veux dire jusqu'à la bienheureuse conception du Fils de Dieu par Marie, quand on parlait d'Ève, c'était pour s'apitoyer sur elle, et pour dire : Oh ! la malheureuse, quelle gloire elle a perdue, et comme elle a dû souffrir ! Marie, tout au contraire, est aujourd'hui proclamée par toute voix *Bienheureuse*... Et que lui importe, direz-vous peut-être, puisqu'elle n'entend pas ? Vous vous trompez, elle entend : car elle habite en un lieu splendidement éclairé, dans la région des vivants, mère elle-même du salut, source de la lumière intelligible et sensible, intelligible dans la divinité, sensible par l'humanité » (1).

Sept siècles plus tard, le bienheureux Amédée de Lausanne contemplait « la très glorieuse, très pure et très douce Vierge Marie, ... siégeant, au royaume de l'éternelle lumière, sur un trône d'une gloire incomparable, la première après le Fils qu'elle a porté dans sa chair... Là, toujours présente devant la face du Créateur, avec ses mérites très singuliers, elle intercède continuellement pour nous d'une prière très

(1) Severian., *De mundi Opificio*, orat. 6. P. G. LVI, 498. Sévérien, protégé de l'impératrice Eudoxie, eut la faiblesse de se ranger parmi les adversaires de saint J. Chrysostôme.

puissante, *prece potentissima. Éclairée par cette lumière pour laquelle tout est nu, tout est à découvert, elle voit tous nos périls, toutes nos nécessités, et d'un cœur doux et clément elle nous regarde en pitié. Les animaux sacrés dont parle Ézéchiël, encore qu'ils fussent pleins d'yeux, ne pouvaient, comme la sainte Mère de Dieu, voir les travaux des hommes, leurs souffrances, leurs chutes, leurs aveuglements, leurs maladies, leurs dangers extrêmes, les issues incertaines de leur vie, tous les maux enfin pesant sur la race humaine; encore moins les en délivrer par une céleste assistance. Plus elle plonge profondément son regard dans le cœur du Roi des rois, mieux elle sait, par la grâce de la divine bonté, regarder d'un œil compatissant les affligés, et porter secours aux misérables » (1).*

Il ne sera pas inutile d'écarter quelques objections, ce travail ne servit-il qu'à projeter un peu plus de lumière sur la question traitée dans le présent chapitre. Je les prendrai presque toutes dans les écrits du Docteur Angélique. Et d'abord, à ceux qui prétendraient

(1) B. Amad. Lausan., hom. 8, *De B. V. M. plenitudine...* P. L. CLXXXVIII, 1343, sq.

On s'explique par cette doctrine le naïf passage où saint Bernardin de Sienne nous montre la Vierge, saluant, du haut du ciel, ceux qui la saluent sur la terre : *Cum homo salut Virginem, resalutatur ab illa. Est enim urbanissima regina gloriosa Virgo Maria, nec potest salutari sine resalutatione miranda. Si mille Ave Maria dicis in die devote, milies a Virgine resalutaris. Serm. B. de Annunc. Virginis, in exordio. Opp., t. IV, p. 98.*

Le moyen âge était si pénétré de la même doctrine qu'il la chantait dans ses hymnes :

Ecce potestati tuæ
Pater subdit quæ sunt suæ
Potestati subdita.
Filius rerum cunctarum,
Divinarum, humanarum
Adjecit scientiam,
Ut perfecte Deum nosset,
Et exacte scire posses
Nostram indigentiam.

J. Danko, *Vetus hymnarium Hungariæ. In hymno Assumpt., p. 368, sq.*

trouver dans une telle connaissance de nos misères une source de tristesse pour les Saints, l'Ange de l'École fait justement observer que la plénitude de leur joie ne laisse aucune place à la douleur, bien qu'elle n'exclue pas la commisération. N'est-ce pas là ce qu'il faut admettre, bon gré mal gré, pour notre divin Sauveur ? Or, ce qui est vrai pour lui doit l'être, au même titre, pour ses élus et pour sa mère (1).

Si vous dites qu'il appartient à Dieu seul de sonder les cœurs, et que lui seul, par conséquent, peut y lire nos prières et nos vœux, la solution se trouve déjà dans les pages qui précèdent. Sans doute, Dieu connaît seul *par lui-même* les pensées des cœurs; mais s'ensuit-il qu'il ne puisse les révéler surnaturellement aux élus, soit par la vision de son Verbe soit de toute autre manière. Au reste, il ne s'agit ici que des âmes bienheureuses. Par conséquent, tout ce qu'on pourrait opposer, en alléguant ou les textes des Pères ou ceux de la Sainte Écriture qui se réfèrent à d'autres âmes, séparées de leurs corps et n'étant pas encore entrées

(1) Les paroles suivantes de sainte Angèle de Foligno montrent que, même avant la vision bienheureuse, les transports d'une sainte joie ne sont pas incompatibles avec la contemplation qui serait de sa nature la plus attristante. « Au moment où j'y pensais le moins, je fus ravie en esprit, et je vis la Vierge dans la gloire. Une femme pouvait donc être placée sur un tel trône, et dans une telle majesté ? Ce sentiment m'inonda d'une joie ineffable. Cette gloire était possible à une femme. Cela est et je l'ai vu. Elle était debout, priant pour le genre humain : l'aptitude qui vient de la bonté et celle qui vient de la puissance donnaient à sa prière des vertus inénarrables. J'étais transportée de bonheur à la vue de cette prière. Or, pendant que je regardais la Vierge, tout à coup Jésus-Christ apparut près d'elle, revêtu de son humanité glorifiée. J'eus l'intelligence des douleurs que cette chair avait souffertes, des opprobres qu'elle avait subis, de la croix qu'elle avait portée; les tortures et les ignominies de la Passion me furent imprimées dans l'esprit. Mais voici ce qu'il y eut de merveilleux : le sentiment des tourments inouis dont j'avais connaissance et que Jésus a soufferts pour nous : ce sentiment, au lieu de me briser de douleur, me brisait de joie. Transportée d'un bonheur inénarrable, je perdis la parole, et j'attendis la mort. » *Le livre des Visions et instr. de sainte Angèle de Foligno* (traduit par Ern. Hello), ch. 44.

dans la gloire, n'est d'aucun poids dans la question présente (1).

Mais la joie béatifique, ou mieux encore la vision claire et parfaite de l'infinie beauté, n'absorbe-t-elle pas si pleinement l'attention de l'intelligence, qu'elle ne puisse se prêter à d'autres objets? A cela deux réponses. Première réponse : quand même il s'agirait d'appréhender ces objets par des actes différents de la vision béatifique, l'âme bienheureuse se porterait vers eux en pleine liberté. C'est, en effet, le privilège singulier de l'état de gloire que les opérations qui, dans notre condition de mortalité, se gênent jusqu'à se neutraliser les unes les autres, conservent chacune leur exercice normal, d'autant plus parfait que l'intuition divine est elle-même plus relevée (2). Mais ici nous n'avons pas même besoin de faire appel à ces notions : car c'est par un seul et même acte, dans une seule et même lumière, que les Saints voient et l'essence divine et les objets secondaires qui sont nos vœux, nos prières et nos maux. Disons plus encore : puisque cette divine essence est le miroir infiniment pur où ces objets resplendissent à leur vue, plus vive, plus profonde et plus ravissante est la connaissance qu'ils en ont, plus le champ de leur vision s'étend dans le domaine des choses créées. Pourquoi Dieu, se contemplant lui-même, voit-il en lui-même tous les êtres, et ceux qui participent à l'existence et ceux qui resteront éternellement possibles dans la nuit du néant (3)? Parce qu'il possède la compréhension de son essence. Donc, mieux la sainte Vierge voit Dieu, plus elle s'enfoncé, enivrée

(1) S. Thom., in *Sent.* iv, D. 45, q. 3, a. 1, ad 1, et sqq.

(2) Voir notre ouvrage sur *la Grâce et la Gloire*. L. x, c. 5.

(3) Rom., iv, 17.

et éperdue, dans cet océan de lumière, plus certainement aussi doit-elle avoir la plénitude de la connaissance qu'elle réclame à tant de titres.

Voici, pour finir, une objection qui naît de la doctrine exposée jusqu'ici. De deux choses l'une : ou Marie priant pour les hommes connaît l'issue de sa prière, ou elle l'ignore. Si vous choisissez la seconde hypothèse, comment pourrez-vous la concilier avec la perfection de science que vous venez de défendre? Si vous tenez, au contraire, pour l'affirmative, il semble que Marie ne pourra ni ne devra prier. En effet, pourquoi prier, si elle sait d'avance que Dieu veut accorder la grâce demandée; pourquoi prier aussi, quand elle n'ignore pas que sa demande restera sans effet?

On peut d'abord faire observer qu'il ne s'agit pas ici pour Marie de la connaissance des volontés divines, mais des choses qui regardent ses propres enfants d'adoption. Par conséquent, la difficulté proposée est en dehors de la question présente. Cette remarque faite, examinons l'objection.

Suarez, à qui je l'ai empruntée, concède tout d'abord que la bienheureuse Vierge sait, avant de prier, si Dieu Notre Seigneur veut accorder ou non les faveurs qu'elle sollicite. Or, ni dans l'un ni dans l'autre cas, sa prière n'est inutile. Elle ne l'est pas, quand la grâce doit être octroyée : car Marie voit en même temps que, dans les divins conseils, l'octroi de la grâce doit être le fruit de sa prière. Elle ne l'est pas, si la grâce n'est pas de celles qu'il plaît à Dieu de faire à sa créature : car en la demandant avec une pleine soumission de cœur à la volonté divine, la mère imite son Fils priant le Père d'écartier de lui son calice, encore qu'il connût, à n'en pas douter, que sa prière ne serait pas exaucée.

Pour Jésus-Christ, c'était le cri de la nature aux abois, mais de la nature librement et totalement ployée sous le vouloir divin; pour Marie, c'est l'expression comme naturelle de son amour de mère, mais avec un abandon semblable. Ni pour l'un ni pour l'autre, la demande n'est absolue; l'un et l'autre, par conséquent, sont, par cet acte, agréables à Dieu, qui l'approuve et l'inspire. Car c'est ainsi que lui-même veut d'un amour de complaisance le salut de tous les hommes, bien qu'il n'ait pas l'absolue volonté de les sauver tous (1).

Et voilà pourquoi la Vierge et les Saints peuvent demander même la persévérance finale pour des pécheurs qu'ils savent de science certaine devoir être un jour du nombre des réprouvés, non pas d'une prière inconditionnelle, mais de la manière dont Jésus-Christ disait au jardin des Oliviers : Mon Père, que ce calice, s'il est possible, s'éloigne de moi; de la manière aussi dont il offrit son sang pour le salut de tous les hommes, bien qu'il connût dès lors quels seraient les enfants de perdition (2).

(1) Suarez, de *Religione*. T. II, Tr. IV, L. I, c. 11, n. 4, sq. Cf. s. Thom., in *Sent.* IX, D. 45, q. 3, a. 3.

(2) On voit par tout ce qui précède combien juste est cette touchante pensée de Richard de Saint-Victor :

Ad te ergo matrem misericordiae, matrem miserorum clamant exules filii Evae, clamant ipsae miseriae. Habet enim miseria clamorem, et vallis haec lacrymas; vallis est enim lacrymarum, adeo ut, si ipsi miseri non clament, ista auribus tuis insonent. Non possunt haec ante te silere, nec auditum tuum latere, eo quod aures audiendi miseriae habeas, et te has scire sit eas audire. Ricard. a S. Victore, in *Cantic.*, c. 24. P. L. CXCVI, 475.

CHAPITRE IV

Puissance d'intercession de la Mère de Dieu, notre mère. — Les témoignages des Pères, des anciens auteurs ecclésiastiques et des Saints touchant cette puissance. — Résumé des formules qui l'attestent et des titres sur lesquels ils la font reposer. — Explication des termes où l'on a cru voir de l'exagération.

I. — On pourrait à la rigueur omettre tout ce qui va suivre, sans que la puissance d'intercession de la bienheureuse Vierge restât chose incertaine. En effet, pour qui sait comprendre, les chapitres qui précèdent, et tout spécialement celui qui est en tête de ce livre, en sont une démonstration plus que suffisante. Mais, dans mon amour pour cette tout aimable Mère des hommes, je ne me suis pas fait une loi de m'en tenir au strict nécessaire. Et puis, qui pourrait, comme les Saints, nous dire l'idée qu'il faut se former du pouvoir de Marie? Interrogeons-les donc et, pour notre consolation, apprenons d'eux que cette puissance ne connaît pas de bornes dans son ordre et dans sa sphère. Elle est vraiment à leurs yeux la toute-puissance suppliante, *omnipotentia supplicis*. Je citerai simplement leurs paroles; et pour montrer que ce ne sont pas là des sentiments particuliers qui ne tirent pas à conséquence, nous entendrons successivement des Pères appartenant à tous les temps, à tout pays.

« O vous, la souveraine et la Reine de notre nature, écoutez les prières de vos serviteurs qui recourent à